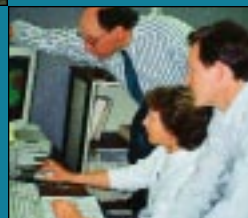


PLAN DE REVITALISATION DES PÊCHES CANADIENNES DU PACIFIQUE

Rapport d'avancement de la deuxième année

JUILLET 1999 – JUILLET 2000



Pêches et Océans Canada

Développement des ressources humaines Canada

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada



Message du ministre des Pêches et des Océans du Canada

Avec l'impératif de conservation comme priorité numéro un, Pêches et Océans Canada continue de travailler avec ses partenaires du fédéral – Développement des Ressources humaines Canada, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada – ainsi qu'avec les citoyens de la Colombie-Britannique pour reconstruire les stocks de poissons et bâtir un avenir meilleur pour les collectivités de pêche de la Colombie-Britannique.



Les changements qui ont dû être effectués dans l'industrie de la pêche au saumon de la côte ouest n'ont pas été faciles. Des sacrifices ont dû être faits par des personnes qui ont vécu de la pêche pendant de nombreuses années, mais ceux qui ont été le plus affectés par les réaménagements de l'industrie sont conscients de l'importance que représente l'impératif de conservation et comprennent que leurs sacrifices sont une composante nécessaire du changement de cap que l'industrie de la pêche au saumon doit opérer au tournant du millénaire afin d'assurer l'avenir de la ressource, pour le plus grand bénéfice des générations futures.

La collaboration continue des quatre ministères fédéraux s'est traduite par des résultats très positifs au moment où nous terminons la deuxième année du Programme triennal d'adaptation et de restructuration des pêches du Pacifique. Le programme de retrait volontaire des permis de pêche au saumon a atteint son objectif de réduction de la flotte de pêche à la moitié de son effectif, créant des conditions propices à une pêche plus durable et plus viable pour les pêcheurs qui ont choisi de rester dans l'industrie. Les projets communautaires de reconstruction et de revalorisation de l'habitat se poursuivent afin de protéger et d'améliorer l'habitat du saumon. Des milliers d'individus ont été aidés par le biais d'une vaste gamme de programmes dispensés par le ministère du Développement des ressources humaines du Canada, et les collectivités côtières travaillent avec Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et l'Initiative d'adaptation économique des collectivités pour diversifier l'économie des communautés de la côte de la Colombie-Britannique.

Les fonds initialement destinés à un programme de retrait anticipé des permis de pêche financé conjointement par le fédéral et le provincial ont été réservés à plusieurs initiatives clés. L'Initiative d'adaptation économique des collectivités a reçu un montant additionnel de 7 millions \$ afin de favoriser le développement économique des communautés côtières. Ce programme a permis à ce jour de générer des revenus totalisant 30 millions \$ dans les collectivités concernées. Le Programme de développement de la pêche sélective a reçu un montant additionnel de 8 million \$, ce qui a permis de prolonger sa durée jusqu'à l'an 2002 et de continuer l'excellent travail que font les pêcheurs autochtones, récréatifs et commerciaux pour développer les méthodes de pêche sélective dans la région du Pacifique. Le Programme de développement des pêches a reçu un montant additionnel de 2 millions \$ pour continuer l'exploration scientifique des pêcheries potentielles.

Pêches et Océans Canada s'est efforcé d'atténuer l'impact des fermetures de pêche au saumon rouge du Fraser pour l'année 1999 en injectant 1,8 million \$ pour indemniser les détenteurs de permis de pêche commerciale affectés par les fermetures. En tout, 1 644 propriétaires de bateaux de pêche ont été indemnisés.

L'impératif de conservation continue d'être la première priorité dans la gestion des ressources salmonicoles de la côte pacifique du Canada, mais il reste plusieurs défis à relever. Les initiatives entreprises dans le cadre du PARPP contribuent à l'efficacité des actions de conservation – en consolidant la viabilité de la ressource pour le nouveau millénaire, en appuyant ceux qui travaillent avec la ressource et en renouvelant l'industrie afin d'assurer l'avenir du poisson et des pêcheurs. Pêches et Océans Canada entend continuer de travailler avec les citoyens de la Colombie-Britannique pour réaliser les objectifs à long terme de reconstruction des stocks en danger et protéger la ressource pour le plus grand bénéfice des générations présentes et futures.

Programme d'adaptation et de restructuration des pêches du Pacifique

Restructuration de l'industrie de la pêche

(200 millions \$ sur trois ans)

Retrait des permis : *(88,3 millions \$ en 1999–2000 – 195 millions \$ à ce jour, programme terminé)*

Au total, 1 406 permis ont été retirés en trois phases au coût de 195 millions \$. Les permis retirés représentent 44 % des permis admissibles de pêche à la senne, 40 % des permis de pêche au filet maillant et 46 % des permis de pêche à la traîne. Avec la conclusion de ce programme, la flottille de pêche au saumon du Pacifique a pu être réduite de moitié en quatre ans.

Le programme canadien de retrait volontaire des permis de pêche commerciale du saumon est conforme aux actions globales de réduction de la capacité des flottilles de pêche. Le Canada souscrit au plan d'action global visant à limiter la capacité de la flotte mondiale et a été l'un des premiers États à proposer un plan d'action national. Le Programme volontaire de retrait des permis de pêche au saumon est conçu pour répondre aux objectifs de conservation et réduire le degré de dépendance à l'égard d'une ressource très variable en favorisant la réduction substantielle du nombre de bateaux commerciaux titulaires de permis de pêche au saumon. En réduisant l'effectif de la flottille de pêche, on accroîtra les chances d'atteindre les taux d'échappée prévus, on améliorera les revenus des propriétaires de bateaux de pêche et on réduira les coûts d'exploitation de ceux-ci.

Tous les dépositaires de l'enjeu savent depuis longtemps que la flottille de pêche commerciale souffre d'un problème de surcapacité. L'une des recommandations formulées par la Table ronde sur les politiques de pêche du Pacifique en 1995 a été le programme volontaire de retrait des permis, établi en 1996 pour promouvoir la conservation de la ressource à long terme et la revitalisation de la pêche. À l'époque, on a établi que la flottille devrait, à terme, être réduite d'environ 50 % pour être viable.

En 1996, environ 4 112 permis de pêche commerciale du saumon étaient admissibles au programme de retrait de la côte Ouest. Aujourd'hui, alors que le programme arrive à terme, il reste 1 896 permis admissibles encore actifs. Depuis 1996, le gouvernement fédéral a dépensé environ 272 millions \$ pour le programme volontaire de retrait des permis de pêche commerciale du saumon afin que la flottille soit ramenée à un effectif plus viable.

Type d'engin	Admissible au programme de 1996	Permis encore actifs après 1996	Nombre de permis retirés entre 1998 et 2000	Permis admissibles encore actifs	% de retrait depuis 1996
Senne	536	487	216	271	49%
Filet maillant	2256	1825	730	1095	49%
Traîne	1291	989	460	529	53%
TOTAL	4112	3302*	1406	1896*	54%

* Ces chiffres ne comprennent pas les permis de pêche commerciale du saumon détenus par la Northern Native Fishing Corporation ou les permis collectifs, lesquels ne sont pas admissibles au programme.

Pêches sélectives : (5,2 millions \$ en 1999–2000 – 13,8 millions \$ à ce jour)

Depuis l'établissement du Programme des pêches sélectives en juin 1998, Pêches et Océans Canada a investi un montant total de 13,8 millions \$ dans des projets expérimentaux, des projets de recherche scientifique, des programmes de surveillance par des observateurs postés à bord des bateaux, et des actions visant à augmenter l'effectif de contrôle de la conformité et les activités de formation.

L'aptitude des pêcheurs à exploiter la ressource de manière sélective, à éviter ou à mettre à l'eau sans lésions les captures appartenant à des stocks non ciblés, les oiseaux et les mammifères marins, est devenue un impératif fondamental pour que le Canada puisse répondre aux objectifs de conservation énoncés dans la Loi sur les Océans, aux exigences de la Loi sur les espèces en péril, qui sera adoptée prochainement, et à l'engagement qu'a pris notre pays auprès de la communauté internationale de préserver la biodiversité et de pêcher de manière responsable. Depuis sa création, le programme a mis l'accent sur la pêche au saumon. Mais le concept n'est pas nouveau ni particulier à la pêche au saumon du Pacifique. Plusieurs des engins expérimentés, comme les tourniquets et les pêcheries fixes, sont basés sur des technologies traditionnelles employées pendant des siècles par les Premières nations, qui travaillent avec Pêches et Océans Canada pour raffiner et promouvoir ces techniques.

La pêche sélective est indissociable de l'impératif de conservation. Pour répondre aux objectifs de conservation, les ouvertures de pêche et les quotas seront conditionnés par la capacité de tous les pêcheurs – pêcheurs autochtones, commerciaux et sportifs – de pêcher sélectivement.

Poursuivant les progrès accomplis durant la première année du Programme des pêches sélectives, le Ministère continuera de promouvoir l'usage des méthodes existantes de pêche sélective qui se sont d'ores et déjà avérées fructueuses. Des crédits seront accordés pour aider les pêcheurs à mettre au point et à tester de nouvelles technologies ou de nouveaux perfectionnements aux engins actuels.

- Des fonds additionnels seront attribués pour développer le Programme des pêches sélectives et le prolonger jusqu'en 2002.
- Un atelier multisectoriel s'est tenu en novembre dernier à Richmond (Colombie-Britannique) pour faire le point sur les progrès accomplis en matière de pêche sélective au cours de l'année 1999.



- Vingt-cinq projets expérimentaux entrepris par des pêcheurs autochtones et commerciaux ont été subventionnés en 1999–2000, notamment des projets portant sur l'essai d'engins et de méthodes modifiés et des projets de mise à l'essai de nouvelles technologies de pêches. Au mois de juin 2000, 80 projets expérimentaux avaient reçu des aides financières.
- Trente-sept Premières nations ont reçu des subventions pour l'achat d'engins de pêche sélective permettant d'améliorer les méthodes de pêche à but alimentaire, social et cérémoniel. Ce programme doté d'un budget de 500 000 \$ s'inscrit dans la Stratégie des pêches autochtones.
- Huit projets de pêche sélective autochtones et vingt-quatre projets d'expérimentation scientifique ont également reçu des aides financières.
- Un document de travail intitulé « Pour une stratégie de pêche sélective sur la côte canadienne du Pacifique » a été rendu public en mai 1999 aux fins de consultation. La stratégie finale devrait être rendue publique à l'automne 2000.

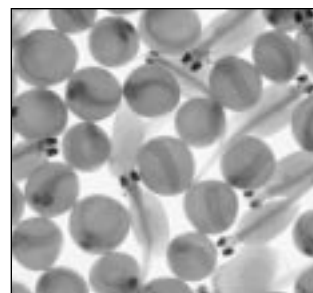
Développement des pêches (1,9 million \$ en 1999–2000 – 2,3 millions \$ à ce jour)

Le gouvernement fédéral continue d'accorder des fonds pour le développement de nouvelles pêches viables portant sur des espèces sous-exploitées, l'expansion des pêches existantes en situation de sous-exploitation, l'augmentation de la valeur économique de ces pêches et le développement de nouveaux créneaux d'aquaculture.

- Le budget du Programme de développement des pêches a été augmenté et prolongé pour deux autres années (2002).
- Toutes les pêches nouvelles et émergentes doivent respecter des mesures de conservation très sévères.
- Des travaux sont actuellement en cours concernant quatre créneaux de pêche pilotes : pêche à l'encornet volant, pêche à la sardine, pêche au maquereau et pêche au crabe *Chionoecetes bairdi* (deep-water Tanner crab).
- D'autres espèces envisagées font l'objet d'un processus d'examen scientifique rigoureux pour décider si elles doivent être soumises à une pêche pilote.

Remboursement des droits de permis de pêche au saumon : (1,8 million \$ en 1999–2000, programme terminé)

En décembre 1999, un montant total de 1,8 million \$ a été remboursé, à titre exceptionnel, à 1 644 propriétaires de bateaux de pêche au saumon qui ont été sensiblement affectés par les fermetures de pêche au saumon rouge du Fraser décrétées en 1999.



Campagne de promotion et de sensibilisation touristique :

(1 million \$ en 1999–2000 – 4,8 millions \$ à ce jour)

Le ministère des Pêches et des Océans du Canada continue de travailler avec la Commission canadienne du tourisme, le Sport Fishing Institute et Tourism BC sur une campagne de tourisme et de marketing visant à encourager les pêcheurs sportifs à venir en Colombie-Britannique et à dissiper la fausse impression à l'effet de laquelle la côte serait « fermée ». La campagne comprend la promotion des pratiques de pêche sélectives axées sur la conservation dans le cadre d'expositions de pêche internationales, de campagnes de publicité et de programmes de sensibilisation du public.

Adaptation et développement économique des collectivités *(100 millions \$ sur trois ans)*

Développement des ressources humaines Canada et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada ont créé des programmes visant à aider les personnes et les collectivités qui vivent de la pêche au saumon à s'adapter aux changements qui sont en train de transformer l'industrie de la pêche au saumon et à créer des économies viables dans les collectivités côtières.

Adaptation : 16 millions \$ en 1999–2000 – 22,2 millions \$ à ce jour)

Outre les 250 millions \$ dépensés annuellement par DRHC en Colombie-Britannique, un budget de 30 millions \$ a été mis à disposition sur une période de trois ans pour aider les pêcheurs autochtones, commerciaux et récréatifs à se recycler dans une autre activité que la pêche ou à suppléer ou remplacer leur manque à gagner par du travail autre que la pêche, à proposer des projets de petites entreprises ou à explorer d'autres moyens d'adaptation.

Entre juin 1998 et juin 2000, DRHC a accordé des subventions totalisant 35,4 millions \$ à 376 projets liés à la pêche qui ont permis d'aider quelque 17 000 personnes. Ce chiffre comprend les aides à l'adaptation assurées par le biais des programmes réguliers et un montant de 22,2 millions \$ provenant du Programme d'adaptation et de restructuration des pêches du Pacifique.

Au cours des deux dernières années, DRHC a axé ses efforts sur des initiatives permettant aux personnes touchées d'acquérir de nouvelles compétences et expérience de travail et d'obtenir de l'information sur les possibilités d'emploi qui s'offrent à elles. DRHC a également aidé les personnes concernées à développer leurs compétences entrepreneuriales et à acquérir une expérience de travail par le biais de projets de création d'emplois. Le Ministère a en outre appuyé la croissance économique et la diversification du secteur des fruits de mer. Et il a aidé les collectivités à se doter de leurs propres capacités et compétences pour faire face aux problèmes locaux d'adaptation au marché du travail.

Les programmes de DRHC sont assurés au niveau local communautaire et comprennent ce qui suit :

- Subsidés salariaux
- Emploi autonome
- Partenariats de création d'emploi
- Créations d'emplois à durée déterminée (Programme terminé en décembre 1999)
- Formation et développement des compétences
- Partenariats de développement du marché du travail local
- Aide à la mobilité
- Services d'aide à l'emploi



Initiative d'adaptation économique des collectivités :

(13,3 millions \$ en 1999–2000 – 14,9 millions \$ à ce jour)

L'Initiative d'adaptation économique des collectivités fait des investissements stratégiques visant à aider les collectivités autochtones et non autochtones de la Colombie-Britannique qui dépendent de la pêche à répondre à leurs priorités locales en matière d'adaptation économique. Les projets faisant l'objet de demande de subvention dans le cadre de cette initiative doivent bénéficier du soutien de la communauté et se traduire par des bénéfices économiques à long terme pour les collectivités côtières concernées.

L'IAEC est administrée par un comité de gestion local qui est constitué de représentants des Premières nations, des maires des collectivités concernées, des Sociétés d'aide au développement des collectivités et des gouvernements fédéral et provincial.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) apporte une contribution de 25 millions \$ dans le cadre de l'IAEC afin de favoriser la diversification et le développement économique durable des communautés côtières de la Colombie-Britannique par le biais de ses partenaires, les treize Sociétés d'aide au développement des collectivités.



- Les 14,9 millions \$ investis à ce jour (juillet 2000) ont attiré plus de 37 millions \$ en investissements privés, fédéraux et provinciaux, et ont suscité pour 50 millions \$ de projets de création d'emplois.
- Les investissements effectués à ce jour dans le cadre de l'IAEC pour la Colombie-Britannique ont permis la création d'emplois à temps plein et à temps partiel pour 990 personnes, en plus de 660 emplois indirects, notamment dans le domaine de la construction.
- Plus des deux tiers des subventions accordées dans le cadre de l'IAEC ont été dirigés sur des collectivités particulièrement touchées par les transformations de l'industrie de la pêche.
- Le budget de l'IAEC a été augmenté en 2000. Le programme prendra fin le 31 mars 2001.
- Le Comité directeur de l'IAEC a investi dans des collectivités autochtones et non autochtones, notamment pour les projets suivants :
 - **Pike Island Development Project : Metlakatla Development Corporation.** Créer un site touristiques d'intérêt patrimonial dans une collectivité du nord semi-isolée. Il s'agira d'un site à la fois archéologique autochtone et d'un centre moderne de développement culturel et écotouristique.
 - **Cormorant Island Wood Processing : Alert Bay.** Ateliers coopératifs de travail du bois spécialisé dans la fabrication de composants pour d'industrie des jouets et autres industries utilisant des petits composants en bois.
 - **Harbour Quay Marina : Port Alberni.** Construction d'une marina qui pourra recevoir 165 bateaux de plaisance. La marina permettra de créer 17 nouveaux emplois permanents et de générer des revenus qui contribueront au développement durable de la collectivité.
 - **Delkatla Wildlife Sanctuary Interpretive Centre : Masset.** Conception et construction d'un centre d'interprétation de la nature qui abritera une exposition d'histoire naturelle (espèces/essences indigènes) et un centre de documentation, des stands d'expositions géographiques montrant les changements subis par le milieu palustre et une petite station de recherche scientifique pour les chercheurs visitant la région. Le sanctuaire faunique de Delkatla est un estuaire marin de 290 hectares.
 - **Millennium Waterfront Walkway Project : Prince Rupert.** Construction d'une promenade riveraine de 525 mètres de long qui intégrera deux sections distinctes du bord de l'eau à Prince Rupert pour en faire une zone de circulation piétonnière. La promenade riveraine attirera les touristes et les résidents dans la baie Cow, le parc riverain et le site de reconstitution ferroviaire de l'endroit.

- **Hesquiaht First Nation Harbour Development Project.** Modernisation et agrandissement du quai de la Première nation Hesquiaht pour fournir des services adéquats aux entreprises actuelles et futures.
- **Bamfield Community Abalone Project.** Recherche et développement d'une technologie de conchyliculture qui pourra être appliquée à toutes les collectivités côtières pour l'élevage de l'ormeau, en particulier dans la région de Bamfield/Anacla. Grâce à un programme de formation complet, l'information pourra être transmise aux collectivités et groupes autochtones de toute la côte. Le projet de conchyliculture de l'ormeau est un projet conjoint concernant une quinzaine de collectivités autochtones et non autochtones.

Programme de prêts aux entreprises de pêche récréative

(6,7 millions \$, programme terminé)

Le Programme de prêt aux entreprises de pêche récréative s'est terminé en mai 1999. Au total, 144 prêts ont été approuvés et 6,7 millions \$ ont été investis. Ces prêts ont attiré pour 3,1 millions \$ d'investissements additionnels. Plus de 800 emplois ont de plus été créés ou maintenus grâce au projet. Les projets comprenaient des activités d'écotourisme, des travaux d'amélioration de bateaux de louage, des activités d'observation des baleines, des activités de marketing et des travaux d'amélioration dans diverses propriétés.



Programme de désarmement des bateaux

(9,1 millions \$, programme terminé)

En 1998, le programme de désarmement des bateaux a donné des indemnités exceptionnelles totalisant 9,1 millions \$ à 1 266 propriétaires de bateaux de pêche au saumon, représentant environ 38 % de la flotte de pêche commerciale à ce moment-là. Des indemnités pour les frais engagés avant la saison ont également été versées aux propriétaires de bateaux qui ont décidé de ne pas pêcher en 1998.

Reconstruction de la ressource

(100 millions \$ sur cinq ans)

Programme de 100 millions \$ pour le financement de projets de restauration de l'habitat, de mise en valeur du saumon et de gérance de l'habitat et des bassins hydrographiques

Principaux éléments du programme de reconstruction de la ressource :

- Promouvoir la gérance communautaire des bassins hydrographiques en embauchant des coordonnateurs de la gérance et des auxiliaires de l'habitat pour aider les groupes communautaires, les industries, les collectivités locales et les bénévoles à protéger l'habitat de manière efficace;
- Réparer les habitats piscicoles perturbés et reconstruire les stocks de saumon en sous-effectif en prolongeant le Programme de restauration de l'habitat et de mise en valeur du saumon jusqu'à l'an 2002;
- Établir un mécanisme de financement à long terme pour la restauration de l'habitat et la gérance des bassins hydrographiques;
- Reconstruire les stocks de saumon menacés, p. ex. le coho, par des actions de mise en valeur des stocks stratégiques.

Programme de restauration de l'habitat et de la mise en valeur du saumon (PRHMVS) :

(7,6 millions \$ en 1999–2000 – 17,6 millions \$ à ce jour)

En 1999–2000, le PRHMVS a versé un montant total de 7,6 millions \$ à plus de 100 projets communautaires de conservation du saumon et de l'habitat salmonicole à travers la Colombie-Britannique et le Yukon. Un montant additionnel de 6,7 millions \$ a été engagé pour 2000–2001. Plusieurs de ces projets sont conçus pour améliorer les stocks de saumons cohos en sous-effectif. Parmi les bénéficiaires du programme, citons les collectivités locales, les groupes de pêcheurs et les groupes autochtones qui travaillent en partenariat avec Pêches et Océans Canada.



Exemples de projets ayant bénéficié du programme :

- **Cours d'eau de la région nord de la côte (Prince Rupert) :**
137 000 \$ – Le North Coast Fisheries Renewal Council termine la troisième année de son programme de formation des travailleurs de la pêche de sept collectivités de la région nord de la côte pour un projet de cartographie des caractéristiques physiques des cours d'eau et documentation de l'abondance du saumon coho juvénile et adulte. Le groupe travaillera avec Pêches et Océans Canada pour élaborer des procédures de cartographie.
- **Rivières Charter, Snooka et Ann (Bella Coola) :** 30 000 \$ – Le Bella Coola Watershed Restoration Partnership a entrepris la cartographie et la restauration de l'habitat du coho pour améliorer quantitativement et qualitativement l'habitat disponible et améliorer les actions de planification et de gérance du bassin hydrographique. Le projet recueillera également de l'information pour l'établissement d'un centre de gestion de la ressource.
- **Bassins de Sarita, Pachena, Klanawa et Gordon (Port Renfrew) :** 138 857 \$ – La Regional Aquatic Management Society poursuit son travail de développement de la capacité locale de recensement des stocks de saumons adultes et juvéniles et d'étude des écosystèmes littoraux de la côte sud-ouest de l'île de Vancouver. Cela permettra d'améliorer les programmes de recensement et de mise en valeur des stocks.
- **Rivière Horsefly et ses tributaires :** 24 300 \$ – La Quesnel River Watershed Alliance a entrepris un programme de replantation des berges avec des arbustes ripariens natifs afin de respecter les exigences en matière de végétation riveraine sur les sites de restauration de l'habitat dans le bassin de la rivière Horsefly. Le projet emploie des jeunes de la région qui seront formés aux techniques de culture des plantes. Les plantes proviennent d'endroits destinés à être déboisés et les graines et les boutures sont recueillies et cultivées pour les stocks de l'année suivante.
- **Rivière Coldwater (Merritt) :** 86 330 \$ – La Nicola Watershed Stewardship and Fisheries Authority exploite une barrière de comptage et un projet de marquage-recapture du poisson pour évaluer avec précision la population des cohos de la rivière Coldwater. Le groupe recueille également des données sur l'évolution et la biologie des stocks, notamment le nombre de poissons d'élevage qui retournent à leur frayère natale.

Programme de conservation et de gérance de l'habitat :

(8,9 millions \$ en 1999/2000 – 13,2 millions \$ à ce jour)

Depuis la création de ce programme, plus de 100 personnes ont été embauchées pour aider les collectivités à protéger l'habitat piscicole et à améliorer la qualité des bassins hydrographiques à travers la Colombie-Britannique et le Yukon.

Ces personnes font partie d'un réseau de compétences – coordonnateurs de la gérance, auxiliaires de l'habitat, gérants de l'habitat et agents de surveillance de l'habitat piscicole – établi par Pêches et Océans Canada. Leur rôle consiste à aider les Premières nations, les groupes communautaires et de gérance, l'industrie, les propriétaires fonciers et les organismes gouvernementaux à prévenir la dégradation de l'habitat de manière plus efficace. Ces ressources aident les collectivités à défendre les intérêts du poisson et de l'habitat piscicole, participent au processus de planification des bassins hydrographiques et s'occupent de promouvoir l'aménagement durable des ressources foncières et hydrauliques.

Ces nouvelles ressources viennent augmenter et compléter le programme existant de protection de l'habitat, notamment le travail des conseillers communautaires – qui appuient les groupes de mise en valeur et de gérance – et le personnel local de protection de l'habitat.



Mise en valeur stratégique : *(2,2 millions \$ en 1999–2000 – 3,6 millions \$ à ce jour)*

Prolongement du financement accordé au Programme stratégique de mise en valeur des stocks jusqu'en 2003. Ce programme continuera de proposer des solutions aux sérieux problèmes de conservation des stocks en danger, au moyen de projets d'écloserie de saumon et autres projets de pisciculture, avec des partenaires locaux (Premières nations locales, groupes communautaires et industrie).

L'objet du programme stratégique de mise en valeur des stocks est de mettre un frein au déclin des stocks en danger afin que ceux-ci puissent se reconstituer lorsque les conditions marines seront meilleures. Les activités piscicoles sont à court terme et conçues spécifiquement pour maintenir l'intégrité et la diversité génétique des stocks. Les programmes de mise en valeur stratégiques ont un rôle de conservation et non de soutien aux pêches. Ils doivent être associés à des mesures de restriction des captures et de protection de l'habitat.

Sur la Thompson, on poursuit les actions de mise en valeur existantes portant sur les stocks de cohos des rivières Coldwater et Deadman et les rivières Spius, Louis, Lemieux et Dunn. De nouvelles actions stratégiques de mise en valeur ont été entreprises concernant les autres stocks de cohos des rivières Bridge Eagle, Middle Shuswap et Duteau Creek.

Sur le cours supérieur de la rivière Skeena, les actions existantes de mise en valeur ont été reconduites concernant les stocks de cohos du cours supérieur de la rivière Bulkley, des rivières Kispiox et Babine et de la rivière Toboggan Creek. De nouvelles actions stratégiques de mise en valeur ont été entreprises sur les autres stocks de cohos du cours supérieur de la rivière Bulkley, de la rivière Morice et du cours supérieur de la rivière Owen Creek et de la rivière Morrison River, tributaire du lac Babine.

En ce qui concerne le stock estival de saumon quinnat de la rivière Puntledge, un programme de reproduction en captivité a été entrepris en 1998. Trois pontes (celles de 1997, de 1998 et de 1999) sont maintenant en cours d'élevage à l'écloserie de Rosewal Creek. Ces poissons commenceront à donner des œufs à l'automne 2000, l'objectif étant de un million d'œufs par année.

Fonds de dotation pour le saumon du Pacifique

La constitution du fonds de 30 millions \$ progresse. Le fonds viendra compléter les autres composantes du programme de reconstruction de la ressource en créant une source de financement stable et à long terme pour les projets communautaires de restauration et de protection de l'habitat, d'amélioration de la gérance du bassin hydrographique et de la mise en valeur des stocks de saumon. Les progrès accomplis seront annoncés en 2000–2001.

PROGRAMME D'ADAPTATION ET DE RESTRUCTION DES PÊCHES DU PACIFIQUE

	Juin 1999–2000	Total
Restructuration de la pêche		
Retrait des permis	88,3M \$	195,0M \$
Pêche sélective	5,2M \$	13,8M \$
Développement des pêches	1,9M \$	2,3M \$
Promotion du tourisme	1,0M \$	4,8M \$
Remboursement des droits de permis de pêche au saumon	1,8M \$	1,8M \$
Adaptation et Développement économique des collectivités		
Adaptation	6,0M \$	22,2M \$
Désarmement des bateaux	0 \$	9,1M \$
Initiative d'adaptation économique des collectivités	13,3M \$	14,9M \$
Programme de prêts aux entreprises de pêche récréative	0 \$	6,7M \$
Reconstruction de la ressource		
Programme de restauration de l'habitat et de mise en valeur du saumon (HRSEP)	7,6M \$	17,6M \$
Gérance communautaire	8,9M \$	13,2M \$
Mise en valeur stratégique	2,2M \$	3,6M \$
<hr/>		
DÉPENSES TOTALES AU 30 JUIN 2000 :	136,2M \$	305M

Produit par La Direction Des Communications
Pêches et Océans Canada, Région Pacifique
400 – 555 Rue West Hastings
Vancouver, C.-B. V6B 5G3

Visiter notre site Web: www.pac.dfo-mpo.gc.ca

Pour Information ou copies additionnelles, contacter (604) 666-0384

Cat. No. Fs 23-370 /2000-1F
ISBN 0-662-85037-8